

société

MEDITERRANEE

La chance de Marseille

Dans une Europe caractérisée par la puissance de certaines régions, surtout du Nord, auxquelles les autorités communautaires accordent davantage d'attentions, la région provençale risque d'être largement laissée pour compte.

Sa position géographique et ses liens avec l'Afrique du Nord lui offrent une chance, peut-être la seule stratégiquement. Si les échanges commerciaux des pays du Maghreb avec ceux de la CEE ne représentent que 3 ou 4% du total des échanges extérieurs européens, ils représentent sans doute bien davantage (sans compter le trafic invisible) pour notre région. Celle-ci, en outre, a de grandes compétences à offrir au Maghreb pour résoudre les problèmes, créés par sa démographie, de production alimentaire et d'urbanisation (techniques de valorisation des sols, d'hydraulique rurale ou urbaine, de gestion des villes, etc...). De leur côté, les pays du Maghreb, pays de niveau économique intermédiaire, sont endettés (de l'ordre de 1% du PIB de l'Europe) mais leur fiabilité est bien meilleure que ce que l'on pense généralement: elle est comparable à celle des pays du Sud-Est asiatique, considérés souvent comme des lieux privilégiés d'investissement.

Entre le bloc européen polarisé au Nord et un bloc maghrébin en voie de constitution (l'Union du Maghreb Arabe, formée en 1988 entre l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et la Libye), l'intérêt de notre région, mais aussi l'intérêt général, n'est sûrement pas de s'ignorer. Ni même de laisser les relations à leur niveau actuel (tous les accords existants seront-ils reconduits à leur expiration, en 93?), mais de construire volontairement un avenir.

C'est ce à quoi s'emploie l'association Echanges-Méditerranée qui, depuis 15 ans, s'efforce de promouvoir un espace méditerranéen occidental. Après une éclipse entre 1986 et 1988, la "perspective méditerranéenne" avance à nouveau, encouragée par François Mitterrand. Une "mission méditerranéenne" a été créée auprès du Ministre des Affaires Etrangères. A l'initiative d'Echanges-Méditerranée, un premier "Forum Méditerranéen" a été organisé à Marseille fin février 88 (cf. L'Eveil n° 338 et n° 398). Puis, toujours à Marseille, des "journées d'études pour un projet culturel méditerranéen" en février 89 (cf. Eveil 338 et 398) ont précédé un second "Forum" qui s'est tenu à Tanger au mois de mai.

Daniel Brun, le Secrétaire Général d'Echanges-Méditerranée, en rend compte ici en lançant un appel au débat sur cette "initiative méditerranéenne" à laquelle des milieux économiques autrefois indifférents semblent d'ailleurs s'intéresser aujourd'hui.

Concertation en Méditerranée occidentale

Après Marseille en Février 1988, le colloque de Tanger marque une étape dans la concertation non gouvernementale engagée entre pays riverains de la Méditerranée occidentale. Mais que de différences entre ces deux rencontres! Du travail à huis-clos, introduit par les contributions des experts, on est passé - trop vite - à un brillant exercice de style entre vieux routiers de la politique. Les universitaires maghrébins, quelque peu complices, ont trouvé là une occasion nouvelle de confrontation d'idées. Les autres furent les observateurs attentifs

de ce jeu...

Rien de nouveau sous le soleil? Pas sûr. La nouveauté me semble repérable en deux endroits au moins: la première est que, cette fois, ce sont les maghrébins qui pressent les Européens de veiller au devenir de l'espace méditerranéen. La seconde, qui est intimement liée à la première, est que les avancées en matière démocratique sont un paramètre de la compétition engagée entre acteurs politiques algériens et marocains: la création de l'UMA bouleverse déjà les équilibres

traditionnels et contraint les voisins à se redécouvrir dans leurs pratiques concrètes, pas si éloignées, malgré la différence des formes institutionnelles.

Décoloniser les mentalités

La concertation entre pays riverains de la Méditerranée occidentale est donc une confrontation Nord-Sud, où les pays du Sud interpellent

... une puissance coloniale pour
... à plus de responsabilité et d'in-
... dans le bassin méditerranéen.
Manifestement la décolonisation n'est
pas à ranger au rayon de l'histoire
ancienne. Nous l'avons bien vu une
fois encore à Tanger: le verbe des uns
et des autres est révélateur de l'inertie
des mentalités. A la conscience d'une
dépendance économique, politique,
voire culturelle, répond encore le senti-
ment de puissance et de domination.
Vingt-cinq ans après les indépendances
acquises, il semble que rien ne se soit
passé et que les mentalités n'aient pas
évolué en profondeur. Le temps passé a
plutôt creusé un peu plus l'écart dans la
connaissance réciproque, comme si la
décolonisation pouvait se réduire à un
éloignement. Pas étonnant dès lors que
les pays du Sud-Est asiatique apparaissent
sous certains aspects, aux investis-
seurs européens, plus proches et plus
sûrs que les pays du Maghreb, malgré
des positions parfaitement comparables
dans les échelles de risques dressées par
les bureaux de conseil.

Des appartenances différentes...

Mais cette concertation comporte
un débat à trois, où Français, Mar-
cains et Algériens, conscients du poids
de leurs relations, tentent de mesurer la
pertinence de l'idée d'une communauté
économique méditerranéenne, alors que
chacun sait qu'il s'inscrit déjà dans
d'autres solidarités. Pour l'un, la CEE,
pour l'autre la proximité politique amé-
ricaine, pour le troisième le non-ali-
gnement. Pour tous, l'enjeu est de
taille: accéder au marché mondial,
préserver son indépendance, assurer les
grands équilibres internes.. Bref, pro-
gresser dans la compréhension des
possibles complémentarités et interfé-
rences régionales, forger peu à peu le
cadre institutionnel des coopérations
entre pays riverains, pour dégager
progressivement les bases d'une
organisation communautaire.

... à organiser

Tous ont une conscience vive des
enjeux, à travers les déséquilibres
actuels: l'écart de développement se
creuse entre Nord et Sud de la
Méditerranée (le PIB de la CEE est 100
fois celui du Maghreb et les 2/3 du

commerce extérieur maghrébin sont en
direction des Douze de la CEE). Quels
risques pour tous, dans vingt ans,
quand 200 millions de maghrébins
vivront à proximité d'une Europe plus
riche mais plus "vieille". Les respon-
sables du Maghreb nous pressent d'y
veiller activement et de construire avec
eux un espace politique, économique et
social cohérent. Chacun en ressent
clairement la nécessité et l'urgence
mais attend de l'autre qu'il donne gage
de sa détermination. La partie française
a pris l'initiative de la concertation.
Elle s'est dotée d'une mission
"Méditerranée" auprès du Ministre des
Affaires Etrangères, en réponse au
souci exprimé par le Président de la
République. Il est patent que cette
initiative diplomatique n'est pas encore
relayée par les acteurs économiques et
financiers, toujours à la recherche
d'assurances complémentaires.

Aux méridionaux de prendre l'initiative

Tanger n'a donc pas été l'occasion
de progrès significatifs en matière de
coopération méditerranéenne, dès lors
qu'aucun financement public n'était an-
noncé au-delà des protocoles bilatéraux
habituels.

C'est donc dans ce contexte que les
méridionaux que nous sommes ont à
prendre leur part de responsabilité et
d'initiative, puisqu'ils sont directement
concernés par l'émergence de nouveaux
équilibres en Méditerranée. Les champs
de coopération ne manquent pas: le
partenariat industriel, la gestion des
villes, la formation, les échanges entre
centres universitaires..., autant de
terrains où peuvent être expérimentées
des pratiques concrètes de coopération
pour le développement. Il convient de
sortir de l'expectative, de faire des
propositions, de manifester ainsi notre
disponibilité. Alors, les pouvoirs
publics, dans la logique de la
décentralisation, auront à se prononcer
sur l'éligibilité de tel ou tel projet pour
en assurer le financement. Mais l'appui
de Bruxelles ou de Paris sera à la
mesure de la cohérence de nos
initiatives. Il y a de quelque manière
que l'on aborde cette question, urgence.
Il convient donc de prendre le temps de
la concertation la plus large, d'appeler
chacun à exprimer son point de vue et
ses préoccupations. N'oublions pas que

nos interlocuteurs maghrébins ont une
très haute ambition pour cette
coopération: elle sera globale, ou bien
il leur faudra chercher ailleurs les
partenaires de l'internationalisation de
leur développement. Acceptons-en le
pari. Si la coopération ne se réduit pas
à la prospection des marchés, si le
partenariat n'est pas seulement l'exacte
reproduction de notre savoir-faire et de
nos cultures techniques, alors il nous
faut accepter de nous donner une
discipline d'intervention, veiller à
l'ajustement continu des contenus de
nos interventions aux objectifs et aux
contraintes des partenaires.

Tout est possible...

Et Tanger a été l'occasion d'un tra-
vail commun pour les membres de la
délégation d'Echanges-Méditerranée,
qui fut la seule représentation régionale
à prendre part active aux débats en
commission. Cette expérience a permis
des rapprochements que la vie pro-
fessionnelle quotidienne ne permet
guère. Le résultat en est déjà repérable,
qui se traduit par des partenariats
nouveaux entre acteurs locaux: une
revue de la presse des pays riverains de
la Méditerranée est à l'étude, qui sera la
raison d'un travail commun entre
pouvoirs publics, universitaires et
associations. D'autres travaillent au
montage de projets intégrés de coo-
pération en matière de développement
urbain... Un groupement s'est constitué
pour répondre à un appel d'offre lancé
par la CEE sur les questions de
l'énergie en Méditerranée. Des ins-
titutions financières régionales enga-
gent des coopérations financières de
soutien au développement de l'habitat
au Maghreb.

Le Maire de Marseille est venu à
Tanger. Il a confirmé le rôle porteur
que la ville de Marseille entend assu-
mer: créer une structure d'accueil pour
tous les acteurs décidés à travailler en-
semble (1). Tout est possible si les
femmes et les hommes concernés par le
développement de l'espace méditerra-
néen savent pouvoir disposer d'un point
de rencontre et de travail commun. Le
projet n'est pas si simple. Nous savons
combien il requiert de profondes muta-
tions dans les comportements indi-
viduels, collectifs et institutionnels.

Mais puisque l'occasion nous est
offerte de l'évoquer dans ce journal, est-

→ MEDITERRANEE
**La chance
 de Marseille**

(suite de la page 11)

il concevable que chacun de ses lecteurs prenne la peine -et le temps- de faire partager aux autres ses propres interrogations et convictions sur cette perspective méditerranéenne. Ce journal pourrait ouvrir ses colonnes à ce débat et contribuer ainsi au mûrissement des projets. L'ouverture méditerranéenne est l'avenir de notre région. Elle sera l'affaire de tous si nous considérons que c'est maintenant, en Méditerranée, que se joue notre avenir, celui de nos libertés, de nos modes de vie, bref de nos cultures, de nos identités. Il n'est pas concevable que les réponses à ce défi soit laissées à la marge de nos préoccupations quotidiennes et confiées aux seuls spécialistes. La coopération en Méditerranée nous renvoie à nos propres raisons de vivre. Cela mérite que l'on prenne le temps d'en parler entre nous avant d'aller à la rencontre de l'autre.

daniel brun

(1) Cf. le numéro spécial de la Lettre d'Echanges-Méditerranée consacré à la concertation en Méditerranée occidentale où nous publions les interventions faites en séance plénière à Tanger par MM. Bonnefous, Cordonnier, Balta, Vauzelle et Vigouroux. Ce numéro est disponible au siège de l'association, 14 rue des Dominicaines, 13001 Marseille (40 pages, 15F)

LES INTERTITRES SONT
 DE LA REDACTION

"L'ABANDON DES PETITES COMMUNES"

La Région réagit...

Au moment où notre région, ravagée par les incendies, vient de vivre des heures dramatiques, le Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur, à la suite des déclarations de Mme Edmonde Charles-Roux Defferre, (NDLR-Edmonde), tient à apporter les précisions suivantes en ce qui concerne son action pour la préservation de la forêt provençale.

D'abord et c'est sans doute là le point le plus essentiel, la protection civile et la lutte contre les incendies, sont de la seule compétence de l'Etat.

Pour autant, le Conseil Régional a tenu à marquer son effort dans un domaine qui concerne toute la population.

En 1980, le Conseil Régional a consacré 10 millions de francs par an à la forêt.

En 1989, cette somme atteint 30 millions de francs.

L'action de la Région porte essentiellement sur trois domaines:

- l'information et la sensibilisation,
- la prévention et la surveillance
- la mise en valeur du patrimoine forestier.

L'information et sensibilisation:

chaque année une campagne de sensibilisation et d'information du public est effectuée par la Région notamment auprès des scolaires. Ainsi cette année 1200 maquettes pédagogiques ont été adressées aux établissements scolaires de notre Région, permettant notamment de toucher 100 000 jeunes.

La prévention et la surveillance:

depuis 1987 le Conseil Régional met en place l'opération "Vigilance en forêt" afin de mieux surveiller les principaux massifs de notre région du Mont Ventoux à la Sainte-Baume, des Maures à l'Esterel.

Ces huit massifs sont notamment surveillés par trois hélicoptères durant les mois de risques. Ces hélicoptères sont servis par des personnels de l'ONF en liaison constante avec le CIRCOSC à Valabre.

Cette action, cette année a permis de détecter un grand nombre de foyers naissants et par exemple dans la seule journée du 1er août, 30 foyers ont ainsi pu être décelés et maîtrisés dans les heures suivantes. Il faut ajouter pour compléter le dispositif "Vigilance en forêt", huit patrouilles au sol en liaison étroite avec les

services départementaux d'incendie. Parallèlement, la Région a mis en place des plans de débroussaillage et d'aménagement forestier. De 1986 à 1989, 23 plans ont été mis en oeuvre touchant 80 communes. Enfin, l'aide aux communes n'a pas été négligée puisque la Région a financé 20 véhicules tout terrain et 19 engins de débroussaillage.

L'aménagement forestier

Le président du Conseil Régional a obtenu du Commissaire Européen, M. Bruce Millan, 240 millions de francs pour la période 86 à 92. Sur cette somme, des travaux ont été d'ores et déjà engagés sur 100 000 hectares.

20 000 hectares ont bénéficié d'amélioration ou de reboisement en liaison avec les communes notamment les abords du plateau de Cengle.

L'effort de la Région a même permis d'améliorer le dispositif de l'Etat, c'est ainsi que le Conseil Régional a financé les travaux de la base de la Protection Civile à Marignane, a assuré le paiement de la prime réclamée par les pilotes de canadiens et a aussi fait certaines années l'avance à l'Etat de l'achat des produits retardants.

Le Conseil Régional, au moment où des hommes ont payé de leur vie la lutte contre le feu et où des milliers de personnes sont engagées dans cette difficile bataille, ne veut en aucune manière ouvrir une polémique mais tenait à rappeler les efforts qu'il a fait et qui ont été votés à l'unanimité par l'Assemblée Régionale.

Toutefois, face à la gravité de ces incendies qui d'après Mme Edmonde Charles-Roux Defferre étaient constitués "de flammes atteignant plus de 30 mètres de hauteur et se déplaçant plus vite qu'un cheval au galop" il faut être très conscient que la Prévention, comme les moyens de lutte au sol ne suffisent plus et que seuls les moyens aériens et notamment les canadiens constituent un moyen de lutte approprié. Il sera nécessaire dans les meilleurs délais que l'Etat prenne en compte le besoin absolu d'augmenter et de rénover la flotte aérienne.

jpr